OBSERVATOIRE RÉUNIONNAIS DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

PROTECTION ET SÉCURISATION DES VICTIMES



I. Les données générales relatives à l'activité des Tribunaux Judiciaires de La Réunion

4167
Affaires enregistrées pour VIF en 2024

3359
Affaires enregistrées pour VC en 2024

67%
des affaires pour violences conjugales sont poursuivables en 2024

II. L'ordonnance de protection (ODP)

Prononcée par le Juge aux affaires familiales, visant à protéger en urgence une victime de violences conjugales ou de mariage forcé

La loi du 13 juin 2024 renforce l'ordonnance de protection et créée l'ordonnance provisoire de protection immédiate

95 requêtes en ODP

dont ♀ **92** requêtes déposées par une femme

♂ **3** requêtes déposées par un homme

55
ODP prononcées en 2024

III. Le Téléphone Grave Danger (TGD)

391 TGD actifs en 2024

dont **148** TGD délivrés au cours de la procédure en 2024

♀ **146** TGD prononcés à destination de femmes victimes de violences

♂ **2** TGD prononcés à destination d'hommes victimes de violences

Dispositif de protection remis par le Procureur de la République aux victimes de violences conjugales ou aux victimes de viol en grave danger.
Il permet d'alerter et de faire intervenir immédiatement les forces de sécurité en cas de menaces ou de violences grâce à la géolocalisation de la victime.

IV. Le Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)

Dispositif qui permet de maintenir à distance les (ex)conjoints grâce à un système de géolocalisation.
L'autorité judiciaire prononce cette mesure au civil ou au pénal en décidant d'un périmètre de protection que l'auteur réel ou présumé ne doit pas franchir. Si ce dernier contrevient en pénétrant dans cette zone, la victime est prévenue et mise en sécurité et les forces de sécurité interpellent l'auteur.

16 BAR délivrés en 2024

♀ **100%**
des BAR prononcés sont à destination d'une femme victime de violence

III. Le soutien apporté par l'association ARAJUFA aux victimes de violences intrafamiliales et conjugales

L'Association réunionnaise d'aide juridique aux victimes et leurs familles (ARAJUFA-France Victimes) propose gratuitement à toute personne, sans conditions de ressources, une aide aux victimes d'infractions et une aide à l'accès au droit en matière civile.

1517
victimes de violences conjugales
Pour des faits dans le cadre du couple
ou du couple séparé

3815
entretiens juridiques

1417
entretiens psychologiques

Source : Tribunaux Judiciaires de La Réunion, 2024
Source : Association ARAJUFA-France Victimes Réunion, 2024
Données collectées par l'ORViFF - 2024

Cofinancé par L'Union européenne